



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le Gouvernement de Mme Elisabeth Borne : le plus cher de la Ve République

Question écrite n° 2875

Texte de la question

M. Frédéric Boccaletti interroge Mme la Première ministre sur le train de vie de l'Etat. D'après un rapport établi par l'Observatoire de l'éthique publique, il s'avère que le gouvernement de Mme Elisabeth Borne est le plus cher de la cinquième République. 42 ministres, 565 conseillers ministériels pour un coût global de près de 180 millions d'euros. De plus, 20% des conseillers ministériels bénéficient de rémunérations plus élevées que les ministres eux-mêmes. À l'heure où près d'un tiers des français sont à 10 euros près, alors que les salaires stagnent et que l'inflation s'installe durablement dans notre pays, il l'interroge pour connaître les mesures qui seront mises en place pour faire des économies, observer une sobriété financière et entamer enfin une politique de saine gestion des deniers publics.

Texte de la réponse

Au 1er août 2022, les effectifs des cabinets ministériels s'élèvent à 514 membres de cabinets ministériels. Le montant des rémunérations brutes moyennes des membres de cabinets figurant dans l'annexe au projet de loi finances pour 2023 « Personnels affectés dans les cabinets ministériels » s'élève à 8 697 € bruts mensuels. Le Gouvernement souligne les efforts entrepris pour veiller à la stabilisation du niveau de rémunération moyen des membres de cabinets ministériels, malgré une légère hausse + 2,75 %. Ce niveau de rémunération moyen atteignait 8 464 € en 2021 et 9 064 € en 2020. Cette progression s'explique essentiellement par l'effet de la hausse du point fonction publique (+ 3,5 % en juillet 2022), mais également par l'évolution des profils des membres qui peuvent être plus expérimentés. Cette hausse est toutefois inférieure à l'inflation et à la hausse du point dans la fonction publique. Les recrutements réalisés traduisent la volonté du Gouvernement de réunir les compétences nécessaires pour mener les grandes réformes grâce à un dialogue et une concertation approfondis, pour renforcer la coordination de l'action du Gouvernement avec celle du Parlement et développer le lien direct avec les élus locaux et les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Boccaletti](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2875

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Première ministre

Ministère attributaire : Première ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2022](#), page 5153

Réponse publiée au JO le : [6 décembre 2022](#), page 6013